

## FICHE D'INFRACTION AU CODE DE L'ENVIRONNEMENT N°

## Trélissac Dordogne (24)

Date: 31 janvier 2025



Localisation	
Coordonnées GPS	45.19012275, 0.76475344064305
Identification du dispositif	Enseigne, au sol, éclairée
Annonceur	
Afficheur	Burger King

## Infraction:

enseigne scellée au sol dépassant la hauteur autorisée

Article R.581-65 « II. - [Les enseignes de plus de 1 mètre carré, scellées au sol ou installées directement sur le sol] ne peuvent dépasser : 1° 6,50 mètres de haut lorsqu'elles ont plus de 1 mètre de large ; 2° 8 mètres de haut lorsqu'elles ont moins de 1 mètre de large. »

NATINF 5927 DELIT

Amende pénale : Personne physique 7 500 € Personne morale 37 500 €